



BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTIONS SUR LOCAUX A USAGE D'HABITATIONS

(Honoraies à la charge vendeur sauf indication contraire prévue au mandat de vente)

4 000 € FORFAITAIRES SUR TRANSACTIONS INFÉRIEURES OU ÉGALÉS A 40.000 €

Dans le cadre d'un **mandat simple de vente** : **8 %** SUR LES TRANSACTIONS DE 50.001 € A 150.000 €

Dans le cadre d'un **mandat simple de vente** : **6 %** SUR LES TRANSACTIONS DE 150.001 € A 250.000 €

Dans le cadre d'un **mandat simple de vente** : **5 %** SUR LES TRANSACTIONS de 250.001 et au-delà de 500.000 €

Dans le cadre d'un mandat exclusif de vente : **4 %** SUR LES TRANSACTIONS AU DESSUS DE 250.000 €

Honoraires à la charge du vendeur ou de l'acquéreur suivant les termes du mandat, inclus dans le prix mais exprimé en % ou en forfaitaire lorsque ceux-ci sont à la charge de l'acquéreur.